



FORMATION COOPÉRER CA S'APPREND

INTÉGRER LA COOPÉRATION DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

À l'heure où les enjeux sociaux, environnementaux et démocratiques se complexifient, la coopération s'impose comme Cette formation de trois jours vise à apprendre à coopérer en prenant le temps de définir la coopération, ses principes fondamentaux, les temps dont elle est constituée et les processus qui permettent de la mettre en œuvre.

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Définir la coopération comme une compétence et différencier les modes de travail collectif : Identifier et distinguer les notions de coopération, collaboration afin d'adopter les pratiques adaptées aux objectifs et aux contextes professionnels.
- Identifier les mécanismes et enjeux de la coopération : Comprendre les principes qui sous-tendent le processus coopératif au sein d'un collectif et identifier le terrain nécessaire pour une coopération fertile
- Concevoir des processus de coopération adaptés à ses enjeux : élaborer des approches et outils concrets pour nourrir la coopération dans ses pratiques professionnelles

> COMPÉTENCES VISÉES

- Définir la coopération comme une compétence et différencier les modes de travail collectif
- Identifier les mécanismes et enjeux de la coopération
- Concevoir des processus de coopération adaptés à ses enjeux

> PROGRAMME

Module 1 : Définitions et pré-requis méthodologiques

- 1.1. Qu'est-ce que co-opérer ?
 - 1.2. Les 5 fondamentaux à la coopération
 - 1.3. Les dialogues de la coopération
 - 1.4. Comprendre l'altérité
- Définition des niveaux logiques de Dilts
Les différences de représentations

Module 2 : Mécanismes de la coopération

- 2.1. Les notions de "signaux faibles" et "l'implicite"
Les 12 dialogues
Identifier et questionner les signaux faibles
La position de perception
- 2.2. Le cycle de l'agir
- 2.3. Le cycle de l'apprentissage
- 2.4. Les différents temps du processus coopératif
Les 9 temps de la coopération

LIEU

259 rue du Créqui 69003 Lyon

PUBLIC

Tout public qui souhaitent développer la coopération au sein de leur organisation (collectivités, entreprises, associations, etc.) et/ou de leur écosystème

PRÉREQUIS

- Aucun

DATES & DURÉE

Session 1 : 21, 22/04 et 21/05/26
Session 2 : 7, 8, et 9/07/26
Session 3 : 6, 7/10 et 5/11/26

INTERVENANTES

Agnès Moncamp & Wafae Kerzazi
Formatrices et responsables de projets
au 107

TARIFS PAR PERSONNE

Par personne pour les 3 jours
1500€ : indépendant.es
2100€ : salarié.es

**Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

Module 3 : Principes d'action à l'œuvre dans les dynamiques coopératives

3.1. Analyser les dynamiques et les processus coopératifs en situation

3.2. Reconnaître et situer les dialogues à l'œuvre dans un processus

3.3. Construire des repères dans un processus coopératif

Intention / Finalité / Enjeux

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nos formations reposent sur des méthodes de pédagogie active. Nos formateurs utilisent des techniques d'animation interactives et ludiques. Sur ce parcours, nous combinons plusieurs approches :

Une approche théorique, qui prend appui sur les travaux d'action-recherche.

Une approche pratique, qui propose de mettre à l'épreuve certains des outils permettant de mettre en place et d'entretenir la coopération au sein d'un collectif ;

Une approche expérientielle, permettant d'éprouver, tout au long du déroulé de la formation, les mécanismes qui sous-tendent le processus coopératif.

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis : un recueil du besoin est réalisé a minima au début de la formation

Un questionnaire d'auto-évaluation est transmis en amont de la formation

Un questionnaire de satisfaction est transmis en fin de formation

Le formateur évalue la progression des stagiaires en cours de formation

Un certificat de réalisation est transmis à l'issue de la formation

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
04 78 09 11 97

formation@cress-aura.org

INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :

28 boulevard Léon Jouhaux
63100 Clermont-Ferrand

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Site de Lyon • siège administratif :

11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

